

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### ASSOCIATION « PROTECTION DE LA CÔTE CHALONNAISE »

**MERCREDI 3 JUIN 2009**

Les membres de l'Association sont invités à participer à une Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 03 Juin 2009, à 20 heures, salle de l'ancienne gare de GIVRY, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'année 2008 ;
- Rapport financier de l'année 2008 ;
- Approbation des comptes de l'année 2008 - quitus ;
- Fixation du montant de la cotisation d'adhésion ;
- Vote du budget de l'année 2009 ;
- Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil d'Administration en cours d'année ;
- Elections des membres du Conseil d'Administration.

Rappel : Chaque membre de l'Assemblée dispose d'une voix ; il peut aussi représenter un à deux adhérents dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée (deux pouvoirs maximum).

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Jean-Pierre MABILON

✂.....

## PROTECTION DE LA CÔTE CHALONNAISE

### **POUVOIR**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2009**

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_, donne pouvoir à \_\_\_\_\_  
pour me représenter au sein de cette Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 3 juin 2009  
à 20 heures, à l'ancienne gare de GIVRY.

Date

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »